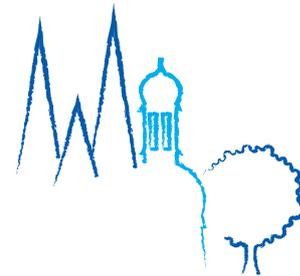




SARRALBE infos



Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

2020 marquera sans doute encore longtemps les esprits et la mémoire de nos aînés mais aussi des plus jeunes.

Le bilan provisoire de la pandémie en cette fin d'année nous remplit d'effroi : plus de 52 000 victimes en France et près de 1,5 million de décès à travers le monde. Le virus n'a pas seulement infecté les organismes. L'économie de notre pays a été mise sous perfusion et un avis de tempête dévastateur pour l'emploi s'annonce dans les mois à venir. L'endettement de l'Etat atteint 120 % du produit intérieur brut.

Dans ce contexte tourmenté et anxiogène la préparation d'une campagne hors norme de vaccination contre la COVID 19, apparaît enfin comme une lumière et l'espoir d'un retour à une vie normale.

A Sarralbe, si plusieurs familles ont malheureusement été endeuillées par cette pandémie, notre ville a tout de même été relativement préservée.

Les précautions sanitaires mises en place par notre commune et la distribution de masques de protection à la population comme au personnel communal et aux personnels dans les écoles dès le début de la pandémie a sans doute permis d'en limiter la contagion. Sarralbe est la première commune dans notre circonscription à avoir acheté et distribué des masques de protection.

Notre commune a également pu s'appuyer sur les efforts de ses habitants à respecter les gestes barrières et les périodes de confinement.

Dès le mois de mars, notre commune a mis en place un service de livraison à domicile des courses alimentaires et de médicaments pour les personnes vulnérables isolées.

De même, les services communaux ont assuré lors du premier confinement l'impression et la distribution de l'ensemble des cours d'enseignement aux écoliers dont les familles ne disposaient pas de matériel informatique.

Aux heures les plus sombres de cette triste année, la commune de Sarralbe a continué à assurer sa mission de service public de proximité. Seule la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les moments les plus difficiles.

Gardons confiance en l'avenir.

Tout au long de cette année nous sommes également restés opérationnels dans toutes nos autres missions traditionnelles.

Ainsi, notre ville a été mise à l'honneur au niveau national pour son offre d'activités physiques et sportives de proximité et accessible au plus grand nombre, de même que pour la qualité de ses équipements sportifs.

Après avoir décroché ces quatre dernières années le label « 3 fleurs » pour sa gestion des espaces verts et fleuris, le label « 3 libellules » pour ses efforts dans le domaine de la préservation de l'environnement et obtenu le premier prix national des entrées de ville, Sarralbe a été labellisée « ville active et sportive ».

Cette récompense a été attribuée sous le haut patronage de Mme la Ministre de la Jeunesse et des Sports au cours d'une visioconférence le 19 novembre 2020.

Sur le plan de la gestion des finances communales nous restons fidèles à notre ligne directrice de conduite à savoir de ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises et de ne pas recourir à l'emprunt. Nous maintenons cette position alors même que notre ville contribue à hauteur de 1,6 million d'euros au financement du plan de prévention des risques technologiques du site Inéos.

Dès cette première année de mandat, nous avons mis sur les rails plusieurs grands chantiers qui figurent dans nos engagements :

- l'aménagement d'un lotissement d'habitations d'une trentaine de lots à bâtir sur la friche du collègue Joseph Cressot dont les travaux sont en bonne voie,
- la requalification de la traversée d'Eich sur 1,6 kilomètre dont les études ont démarré,
- le déploiement de la fibre optique pour améliorer et développer la transmission de données numériques dans tous les secteurs de notre territoire communal,
- la mise hors d'eau du centre culturel et sportif avec le remplacement d'une partie de la couverture,
- l'achèvement de la construction d'un parking automobile supplémentaire au centre-ville en limite de La Poste,
- la rénovation du pont sur le canal entre Rech et le Centre-ville.

Alors qu'un certain nombre de manifestations et de rendez-vous traditionnels ont dû être annulés en raison des mesures sanitaires, de multiples animations ont été organisées par la commune et par les associations entre les deux périodes de déconfinement :

- les marchés du Terroir et de l'Artisanat qui ont eu lieu cet été et pour la période de Noël au centre-ville,
- le centre aéré animé par l'OPAL pendant 6 semaines en été et pendant les vacances de la Toussaint,
- le concert organisé le 19 septembre 2020 en partenariat avec le « Festival de Fénétrange »,
- les activités proposées aux enfants par l'association « Les clés du jardin » dans leur potager en partenariat avec les arboriculteurs,
- la conférence sur les champignons le 18 octobre 2020.

Je voudrais remercier et féliciter tous les bénévoles qui ont participé à la journée du développement durable cet automne. Leur action de nettoyage de notre commune a permis de collecter bon nombre de déchets et de masques qui la polluaient.

Portez vous bien, soyez vigilants afin de traverser ces moments difficiles. Meilleurs vœux de rétablissement à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui ont été affectés par le virus et la maladie en général.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année...

Fidèlement,
Pierre-Jean DIDIOT
Votre maire

Présentation des adjoints au maire de la ville de Sarralbe élus après les dernières élections municipales

1er adjoint :

Gérard BERGANTZ

Chargé de la Culture et du Patrimoine

Rapporteur : Alain RIFF

- Affaires liées à la culture et à la valorisation du patrimoine,
- Bibliothèque,
- Bulletin municipal,
- Relations avec le Cercle des Amis du Pays d'Albe et les associations culturelles,
- Relations avec les Sapeurs-Pompiers,
- Ecole de Musique et de Danse,
- Harmonie Municipale,
- Fêtes patriotiques et mémorielles et liaison avec les associations patriotiques,
- Fête de la Musique,
- Animations culturelles,
- Relations avec les communautés religieuses.



3ème adjoint :

Guy ROSSLER

Chargé de l'Environnement et de la Forêt

Rapporteur : Alain RIFF

- La protection de l'environnement,
- L'agriculture,
- Les forêts communales, la chasse et la pêche,
- L'arboretum,
- Les jardins et vergers pédagogiques,
- Le lien avec les associations et organismes engagés dans la protection de l'environnement et la qualité de la vie,
- La propreté de la ville (espaces publics trottoirs, places, espaces verts...),
- La fête de la nature,
- La préservation de la biodiversité (prairie naturelle),
- Les animations nature en relation avec les écoles,
- L'exposition de champignons,
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux et les économies d'énergie,
- La taille des arbres communaux d'ornement (centre-ville et annexes),
- Le suivi des cigognes nichant à Sarralbe et des chats errants.



2ème adjointe :

Irène BERG

Chargée du Commerce, du Tourisme et de l'Événementiel

Rapporteur : Sébastien GLOCK

- Le tourisme,
- Le commerce,
- Le fleurissement de la ville,
- Les animations du centre-ville,
- Les marchés hebdomadaires et les foires,
- L'animation de la halte fluviale.



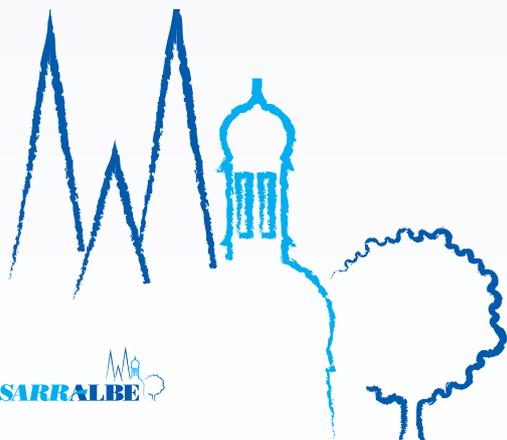
4ème adjointe :

Anne FOLNY

Chargée de l'Enseignement du Périscolaire et des Transports Scolaires

Rapporteur : Pénélope HEYMES

- Affaires liées à l'enseignement,
- Écoles maternelles et élémentaires,
- Collège Robert Doisneau,
- Transports scolaires,
- Restaurant périscolaire,
- Passeport culturel,
- Aides aux devoirs,
- Petits déjeuners dans les écoles,
- Séjours éducatifs,
- Accueil périscolaire et extra-scolaire.



5ème adjoint :

Jean-Louis WEISS

Chargé des Travaux, de la Voirie et des Réseaux, des Bâtiments et de l'Assainissement

Rapporteur : André MELY

- La voirie, les réseaux, l'assainissement et les aménagements paysagers,
- Les lotissements d'habitations,
- Les inondations,
- Les bâtiments communaux,
- Le réseau numérique haut débit,
- Les établissements communaux recevant du public,
- La sécurité sur les voies communales de circulation,
- Le dispositif de vidéo prévention,
- Les aménagements fonciers, l'urbanisme et les autorisations d'occupation du sol,
- Le déneigement.



7ème Adjoint :

Arnaud JECHOUX

Chargé des Sports

Rapporteur : Sébastien GLOCK

- Les affaires et dossiers portant sur les loisirs et le sport,
- Les relations avec les associations sportives et de loisirs,
- La gestion, le suivi et la surveillance des installations sportives et de loisirs, avec en particulier :
 - le centre sportif et culturel,
 - les terrains de football et leurs locaux,
 - les terrains de tennis et son clubhouse,
 - le hall et les terrains de pétanque,
 - le club canin,
 - le club de tir
 - le local d'aéromodélisme,
 - les espaces de jeux,
 - la Fan-zone,
- Les manifestations familiales et sportives,
- Les événements sportifs.



6ème adjointe :

Sophia MATTA

Chargée des Affaires Sociales, des Personnes Âgées et de la Petite Enfance

Rapporteur : Mélanie BECHER

- Affaires sociales et d'insertion sociale,
- Relations avec le Club du 3ème Age,
- Foyer-Logements pour personnes âgées,
- Relations avec le Centre Communal d'Action Sociale,
- Fête des voisins (voisins solidaires),
- Cellule de vigilance pour les personnes âgées isolées et plan canicule,
- Brioche de l'Amitié,
- Aide et démarches administratives,
- Relations avec la Mission Locale et les associations caritatives,
- Espace d'accueil petite enfance,
- Développer les liens intergénérationnels comme vecteur de cohésion sociale.



8ème adjointe :

Michèle MULLER

Chargée des Quartiers et de la Coordination de la Vie Associative

Rapporteur : Michèle MOREL-JEAN

- Les annexes de Rech, d'Eich et de Salzbronn,
- Le parc de Salzbronn,
- Le Foyer d'Eich et le Foyer de Rech,
- La Maison des Jeunes et de la Culture,
- Les Conseils de Fabrique,
- La manifestation des « Arts de la Table »,
- Les fêtes de Pâques, de St Martin et de St Nicolas,
- La manifestation « Sarralbe en Fête » le 15 août,
- Le cimetière.



Monsieur Jean Gérard HENNARD

Conseiller municipal chargé des Risques Technologiques et Naturels

- Plan de Prévention des Risques Technologiques,
- Plan de Prévention des Risques d'Inondations,
- Suivi du Plan communal de sauvegarde,
- Commission de sécurité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP).



FISCALITÉ 2020

En cette année un peu particulière en raison de la crise sanitaire COVID-19, des mesures internes et de gros efforts ont été consentis par l'ensemble des services pour maîtriser les dépenses avec pour objectif de ne pas faire peser trop de charges sur les administrés.

Cette crise sanitaire a toutefois entraîné des dépenses nouvelles : achat de masques de protection, distributeurs de gel hydroalcoolique, copie de cours d'enseignement à distance pour les écoliers, nettoyage et désinfection supplémentaire des locaux et des écoles...

Alors même que les dotations de l'Etat continuent de baisser, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui passe de **217 932 € en 2017 à 0 € en 2020**, la commune de Sarralbe a décidé de ne pas augmenter ses taux des impôts ménages en 2020.

A cela s'ajoute la suppression de la taxe d'habitation, en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020.

Seuls les taux de la Taxe sur le Foncier Bâti et accessoirement sur le Foncier non Bâti restent du ressort de la commune.

Tableau comparatif des taux de la fiscalité

	Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
Taux appliqué par la ville de Sarralbe	11,39 %	12,49 %	34,99 %
Taux moyens communaux constatés au niveau départemental	23,32 %	16,41 %	53,76 %
Taux moyens communaux constatés au niveau national	24,56 %	21,59 %	49,72 %

État d'avancement du PPRT à Sarralbe

Rappel : l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques autour des installations de la société Inéos a été prescrite le 16 novembre 2009 et le PPRT a été approuvé par arrêté interpréfectoral du 6 juillet 2017.

Les Mesures dites supplémentaires

Les investissements de la société Inéos sur sa plateforme et sur celle de Carling pour réduire les risques à la source à Sarralbe ont bien évolué au cours de l'année 2020 :

- Chaudières gaz : le certificat de conformité a été délivré après le réglage des nouveaux brûleurs et les tests des sécurités. Les essais de fonctionnement sont en cours depuis le mois d'octobre. Ces essais sont actuellement des essais de longue durée (plusieurs jours d'affilée) pour affiner les régulations avant une mise en service définitive qui devrait intervenir entre fin novembre et début décembre,

- Stockage et dépotage butène : les réservoirs sont posés et enterrés, la construction suit le planning pour une fin des travaux envisagée en mars 2021 et une mise en service les mois suivants,

- Dépotage hexane : la construction suit le planning (en parallèle du butène) pour une fin des travaux envisagée en mars 2021 et une mise en service les mois suivants,

- Stockage propylène : les réservoirs sont posés et enterrés, la construction suit le planning et est en phase avec la partie du projet à Carling pour une mise en service au premier trimestre 2022.

La commune de Sarralbe participe au financement de ces travaux à hauteur de **1,627 millions d'Euros, 1.079 millions d'Euros** ont déjà été versés par la commune depuis 2017.

Les Mesures foncières

Sur les 8 maisons concernées, cinq habitations ont fait l'objet d'une demande de délaissement par leurs propriétaires et ont déjà été acquises par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la commune de Sarralbe.

La commune de Sarralbe a par ailleurs demandé à l'Etat, l'autorisation de faire démolir ces maisons.

Les propriétaires des trois maisons qui subsistent disposent d'un délai jusqu'en juillet 2025 pour céder leur bien à la commune et se faire indemniser.

Les travaux de réduction de la vulnérabilité des maisons autour de la plateforme Inéos.

Par arrêté en date du 23 juin 2020 reçu en mairie le 15 septembre 2020, M. le Préfet de la Moselle a déterminé la répartition du financement des travaux de protection des maisons riveraines de la société Inéos :

**Etat : 40 % de crédit d'impôt
Inéos : 25 %
CASC : 16,88 %
Région Grand-Est : 5,52 %
Département de la Moselle : 2,60 %
Propriétaires : 10 %**

Pour cette part restant à la charge des propriétaires (10%), la commune de Sarralbe et la société Inéos ont volontairement décidé en juin 2019 de la financer (chacun à raison de 50 %)

Il est rappelé que ces travaux de renforcement de leur maison sont imposés aux 243 propriétaires concernés à Sarralbe dans la limite de 10 % de la valeur vénale de leur maison ou dans la limite de 20 000 € (à titre d'exemples, pour une maison dont



le prix est évalué à 120 000 € la part des travaux qui peut être financée est de **12 000 € et pour une maison évaluée à 220 000 €, cette part est limitée à 20 000 €)**

La Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences va mettre en œuvre en concertation avec Monsieur le Préfet et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) un programme d'intérêt général dont l'objet est d'apporter des solutions à des problèmes spécifiques d'amélioration de l'habitat et sera chargée de désigner un prestataire chargé du suivi de ce programme d'accompagnement des travaux de renforcement des maisons.

Autre sujet de préoccupation, il n'y a pas à ce jour, d'entreprise « agréée » pour effectuer ces travaux spécifiques de renforcement (fenêtres, portes...)

Enfin, le délai de 8 ans pour effectuer ces travaux a commencé à s'écouler depuis l'adoption du PPRT en juillet 2017 et il prendra fin en juillet 2025.

De nombreux propriétaires concernés, souhaitent depuis plusieurs années déjà, démarrer ces travaux mais ils devront encore patienter. Nous espérons que le dispositif d'accompagnement et de financement sera opérationnel en 2021.

Soyez assurés que la municipalité de Sarralbe continuera régulièrement à vous informer de l'évolution du PPRT. ■



Le déploiement de la Fibre optique à Sarralbe

Le syndicat mixte d'aménagement numérique de la Moselle (Moselle Fibre) déploie actuellement la fibre optique sur le territoire de Sarralbe.



La première phase, qui consiste à créer des points de mutualisations (armoires techniques) répartis sur le territoire et à les interconnecter entre eux est terminée.

La seconde phase, qui consiste à déployer les réseaux dans les diverses rues depuis ces points de mutualisation, est en cours de réalisation.

Fin 2019, Moselle Fibre avait informé la ville que le déploiement de la fibre optique nécessiterait la mise en place de plus de 200 poteaux supplémentaires en bois dans les rues de Sarralbe. Ces poteaux en bois étaient requis par ENEDIS au motif que certains poteaux en béton ne pouvaient plus accepter de surcharges. Sur certains d'entre eux, cette surcharge était liée à la présence du câble de vidéocommunication gérée par SFR/Numericable dont le réseau est voué à disparaître en 2024.

Fort de ce constat, la ville de Sarralbe a mené diverses négociations avec Enedis et Numericable/SFR. De nouvelles études ont

été réalisées par Moselle Fibre et il en résulte que le nombre de poteaux en bois à mettre en place sur le territoire a été divisé par deux.

Aujourd'hui, les études sont finalisées. La fibre optique est en cours de déploiement dans toutes les rues de Sarralbe pour permettre la desserte de chaque habitation. Une fois cette phase finalisée, le raccordement des habitations pourra débuter.

Le raccordement, entre le domaine public et l'habitation, sera réalisé par le fournisseur d'accès internet (FAI) au moment de la souscription de l'abonnement au Très Haut Débit. Ce raccordement consiste à faire pénétrer un câble en fibre optique à l'intérieur du logement depuis le dernier point public du réseau et à installer une prise optique dans l'habitation. **Cette opération est toujours gratuite pour le particulier.**

Le parcours du câble optique depuis la rue emprunte généralement le même chemin que le câble cuivre d'Orange. Plus précisément,

si le câble cuivre est aujourd'hui installé en souterrain dans une gaine télécom, le câble optique sera déployé en parallèle, dans cette même gaine. Si le câble cuivre est aujourd'hui installé en aérien via des poteaux, le câble optique s'appuiera également sur ces poteaux et pénétrera, dans la mesure du possible, à l'intérieur du logement par la même entrée. Le câble optique a un diamètre de l'ordre de 4mm.



La commercialisation, la mise en service du réseau et le raccordement des habitations par les FAI devraient débuter à l'été 2021.

Un abonnement à un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) sera indispensable pour bénéficier du service et du raccordement. Vous serez informés par les canaux habituels dès que les offres seront disponibles. ■

Pour toutes informations complémentaires concernant le déploiement de la fibre optique :

site internet : www.mosellenumerique.fr

ou mail : contact@moselle-fibre.fr

ou Tél : 03.54.48.81.16

L'aménagement du lotissement Joseph Cressot



Les travaux pour l'aménagement d'un nouveau lotissement d'habitations, en lieu et place de la friche de l'ancien collège Joseph Cressot, ont débuté.

Le permis d'aménager a été obtenu en février 2020 et la mise en concurrence des entreprises a débouché sur une attribution des marchés de travaux à la sortie de la première période de confinement.



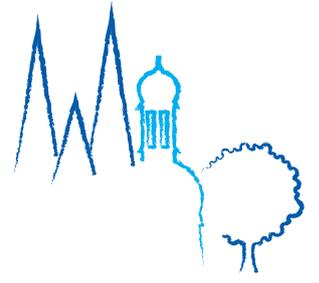
Les entreprises retenues pour la réalisation des prestations sont Eurovia - enseigne Rauscher TP - et SO-BECA. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études Berest. Les travaux seront finalisés à l'été 2021 après la mise en service des réseaux par les différents concessionnaires.

Ce projet d'envergure, d'un montant avoisinant 1,2 millions d'Euros H.T. permettra à la commune d'étoffer son urbanisation et de proposer une trentaine de nouvelles places à bâtir sur son territoire.

Le prix de vente de l'are sera de 6978 € HT.

Pour tous renseignements et réservations, prière de contacter le service technique au 03.87.97.30.30. ■





L'aménagement d'un parking rue Saint Bernard

Fin 2019, la commune de Sarralbe a saisi l'opportunité d'acquérir la parcelle située à côté du bureau de La Poste, rue St Bernard, afin d'y réaliser un parking pour automobiles. Dans ce secteur du centre-ville, qui est proche à la fois du marché hebdomadaire de plein air et du groupe scolaire Robert Schuman, des difficultés de stationnement sont régulièrement constatées, notamment le jeudi.



Après l'obtention du permis de démolir, l'ancienne centrale téléphonique à l'abandon et le mur d'enceinte avant ont été détruits. La libération de cette assiette foncière a permis de créer 13 places de stationnement. ■

Les travaux ont été confiés à l'entreprise **Irion** pour un montant total de 67 200 € T.T.C.

Recharge pour les véhicules électriques

Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées à Sarralbe.

La première sur le parking du quai de l'Albe et la seconde sur le parking en face de l'hôpital St Joseph.



Le service est accessible après avoir créé un compte chez l'opérateur Freshmile.

<https://ev-charge.freshmile.com/login>.

Pour pouvoir se connecter sur ces bornes, l'utilisateur doit simplement acheter un **badge de connexion** vendu à 4,99€ sur le site de l'opérateur.

La recharge d'un véhicule électrique est ensuite **entièrement gratuite**.



Parking rue de l'Hôpital



Parking quai de l'Albe

Ce service est mis à disposition par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.



Pour Noël, la ville se pare de son habit de lumière

La morosité ambiante et le temps pluvieux n'auront pas le dessus sur la magie de Noël à Sarralbe.

L'installation des illuminations de Noël nécessite un travail de vérification et de préparation en amont et ce dès le mois de septembre.

La pose des éclairages de Noël s'est étalée sur l'ensemble du mois de novembre. Depuis le 29 novembre, ils brillent de mille feux et égayent nos rues et espaces publics.

A signaler plusieurs nouveautés cette année : le remplacement d'une partie des guirlandes rue de Strasbourg, rues Bourgun, Saint-Pancrace et rue Saint-Martin, ainsi que la mise en place d'un nouveau motif sur le rond-point de l'Europe dans la rue Napoléon 1^{er}. Les agents de la commune mettent en place environ 200 décorations lumineuses chaque année. La commune a aussi été embellie de couronnes de l'Avent confectionnées par nos agents.

Ces guirlandes sont désormais équipées d'ampoules LED beaucoup plus économiques et respectueuses de l'environnement. ■



Le marché de Noël

Afin d'animer, d'égayer le centre-ville mais aussi pour soutenir nos commerçants, la ville a décidé d'organiser les samedis 5 et 12 décembre des marchés du terroir et de l'artisanat.

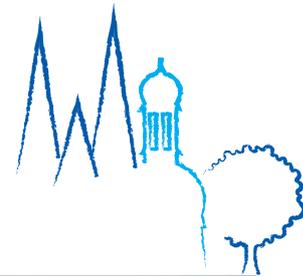
Sur le parvis de la mairie, une trentaine de producteurs, d'adeptes des circuits-courts, d'artisans sont venus présenter leurs produits et partager leur savoir-faire.

Des rendez-vous qui ont connu un franc succès et qui ont permis à nos concitoyens de se plonger dans l'ambiance des fêtes de fin d'année malgré la situation sanitaire délicate.

Mention spéciale également pour la décoration réalisée par nos services à l'occasion de ces événements. ■



La mise en valeur de la partie ancienne du cimetière se poursuit



Dans la continuité des travaux réalisés en 2019 et 2020, la commune de Sarralbe va poursuivre en 2021 l'aménagement paysager et la requalification du cimetière.

Seront aménagées les sections H, K et L, à savoir la partie basse de la colline du cimetière comprise entre le cimetière britannique et l'entrée centrale débouchant sur le columbarium.

Préalablement à ces travaux d'aménagement, la commune est déjà intervenue sur 17 concessions funéraires qui sont revenues dans le domaine communal. Les monuments les plus remarquables ont été mis en valeur, les monuments en mauvais état ont été enlevés. Certaines concessions ont été remises en service après exhumation des restes mortuaires. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EST GRANIT. ■



Pour mener à bien ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études BEREST. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 300 000 € H.T. ■

Chapelle du cimetière

Les déjections des pigeons souillaient la chapelle et ses abords tout en présentant des risques pour la santé.

Pour protéger l'édifice, un filet de protection discret a été posé au niveau des abat-sons du clocher de la chapelle.

Des pics métalliques et des fils tendus ont également été posés au niveau des corniches pour éviter que les volatiles ne s'y posent. ■





La mise en conformité PMR de l'entrée de l'église de Rech

Nature des travaux :

- Création d'un escalier avec première et dernière marche contrastée,
- Rainurage des nez de marche pour créer un contraste,
- Agrandissement du palier de l'escalier pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de manœuvrer aisément devant la porte d'entrée,
- Pose de bandes podotactiles ou bandes d'éveil de vigilance destinées aux personnes malvoyantes en haut de l'escalier,
- Elargissement de la rampe d'accès avec mise en place d'un garde-corps. ■



Des travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont été entrepris à l'église de RECH

Un nouveau tablier pour le pont sur le canal entre Sarralbe et Rech

Le Département de la Moselle procède actuellement à la reconstruction du pont enjambant le canal de la Sarre entre Rech et Sarralbe.

Cet ouvrage, d'une portée d'environ 30 mètres, a été déconstruit à l'été. Il s'agissait d'un pont à poutres préfabriquées précontraintes par post-tension (VIPP) construit dans les années 1950 qui présentait de graves problèmes structurels.

A la demande de la commune de Sarralbe, une passerelle piétonne a été installée pour permettre le cheminement des piétons et cyclistes (pied à terre) entre les deux localités.



Le nouvel ouvrage, en cours de construction, s'appuiera sur les culées existantes qui ont été renforcées sur leurs parties supérieures. Le tablier sera de composition mixte, en acier et en béton, de même type que l'ouvrage installé sur le pont de la Sarre en 2019.

Le coût de l'opération, pris en charge intégralement par le Département de la Moselle, avoisine 1,2 million d'euros.

La mise en circulation de ce nouveau pont est programmée pour février 2021. ■

La requalification de la traversée d'Eich

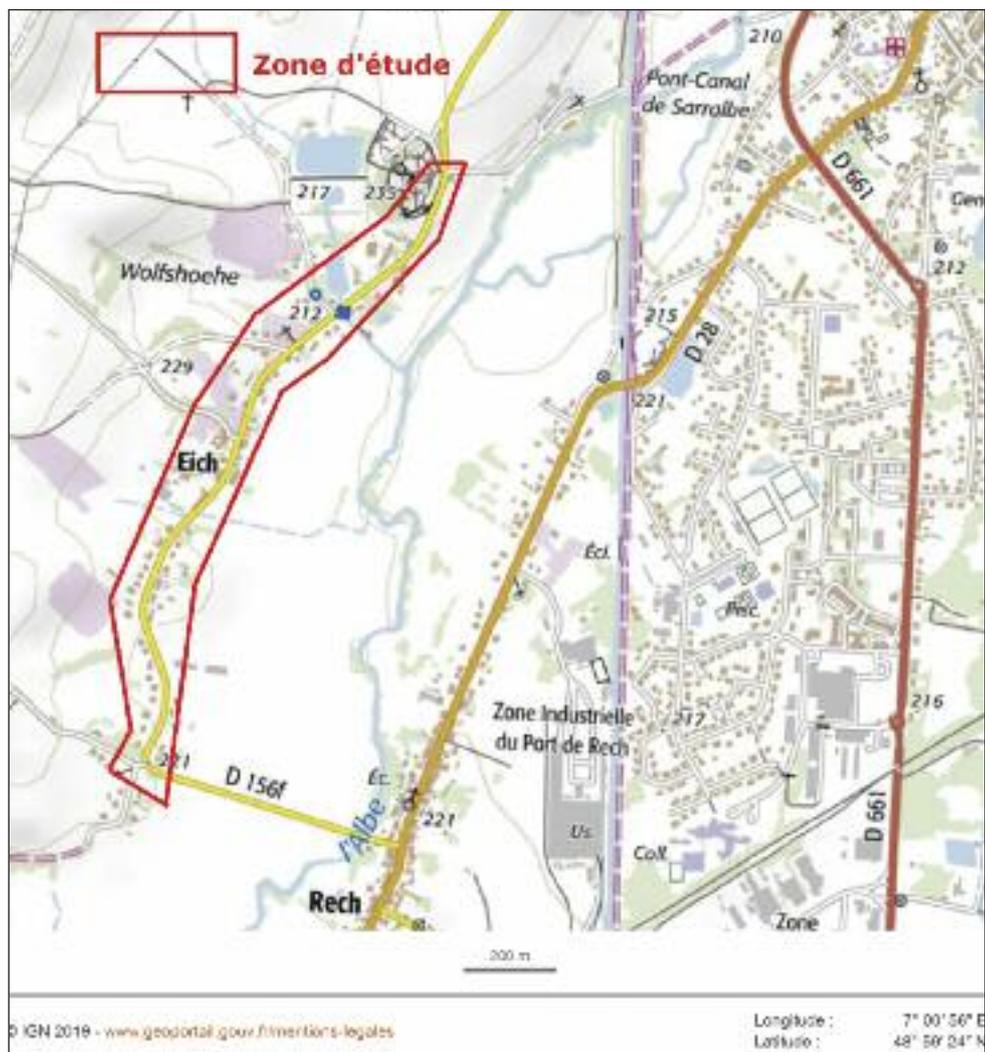
La ville de Sarralbe a programmé à partir de 2021 des travaux visant à requalifier la traversée d'Eich, dans la section comprise entre le cimetière et le chemin de la Hilsmuehle.

Sur une longueur d'environ 1,6 km de route départementale, ces travaux de grande ampleur ont pour objectifs :

- de remplacer le réseau d'eau potable vétuste,
- de déployer le réseau du gaz naturel dans tout le secteur d'Eich,
- d'enfouir les réseaux secs et de mettre en place un nouvel éclairage public,
- d'aménager des éléments de sécurité pour réduire la vitesse des véhicules dans l'agglomération et de protéger les piétons.

Afin de mener à bien ce projet, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études MK Etudes en partenariat avec Monsieur Patrice Engasser, Architecte DPLG. Les études ont débuté pour une réalisation des travaux programmée à partir de 2021.

Le coût global de cette opération qui se déroulera sur plusieurs années avoisine 3 millions d'euros... ■



La cession de l'atelier de l'ancien collège Joseph Cressot

Le bâtiment loué depuis 2014 a été cédé à la société LEACH International.

Cette acquisition permettra de développer en interne l'activité d'une quinzaine de salariés en ayant la mainmise sur le traitement et l'assemblage de petites pièces dans la fabrication de relais électromécaniques actuellement sous-traités.. ■



La cession de l'immeuble, 3, rue Ernest Solvay

La ville de Sarralbe a mis en vente, l'immeuble sis 3, rue Ernest Solvay afin de permettre une mise en valeur de cette bâtisse à l'architecture remarquable qui soit compatible avec le développement de la commune et l'image de l'entrée de la ville. Suite à un appel à projets, un seul dossier, celui de la « SCI CHATEAU MICHEL » a été déposé avec une offre de prix d'un montant de 260 000 € qui correspond

à l'estimation de la valeur vénale de l'immeuble par France Domaine.

Pour l'immeuble proposé à la vente, il est prévu une opération patrimoniale comprenant la restauration complète du bâtiment :

Au RdC : l'aménagement d'un espace professionnel de 204 m² et d'un appartement de type F2 en PMR de 50 m².

Aux étages supérieurs : l'aménagement de 7 appartements soit 4 appartements de type F3 et 3 appartements de type F2.

L'investissement qui sera réalisé par le promoteur immobilier s'élève à environ 1,3 million d'euros.



L'opérateur envisage de signer une convention avec l'ANAH sur une durée de 9 ans pour louer les appartements à des locataires disposant de ressources inférieures à un certain plafond et pour un loyer fixé par le programme d'action de l'Agence Nationale de l'Habitat. ■

Le centre Culturel et Sportif



Travaux de rénovation

Les travaux de rénovation se poursuivent au sein de cet édifice qui date de 1998. Les toits situés au-dessus de la salle de spectacle, du terrain de sport et du hall d'accueil ont été restaurés dans leur intégralité pour garantir la mise hors d'eau de cet équipement phare de la vie associative.

Cette année riche en travaux de rénovation a permis de donner un nouvel éclat à l'entrée ainsi qu'à la façade de la salle culturelle. La porte d'accès à la scène depuis l'extérieur a été totalement remise en état. Le bardage posé sur la périphérie assure une protection thermique et étanche du bâtiment. Enfin les sous-toits ont été remplacés par des plaques plus résistantes qui intègrent de nouveaux éclairages LED.

Travaux de mise hors d'eau

Mise en place d'un bardage vertical et horizontal



Suite à l'apparition de fissures sur le voile en béton armé de la scène de la salle culturelle à l'origine d'infiltrations et après maintes réparations, il a été décidé d'habiller l'enveloppe extérieure en béton de la scène par un bardage en plaques fibre-ciment dans la continuité des travaux déjà réalisés en 2016, au niveau de l'entrée principale du complexe.

Des éclatements en périphérie des panneaux d'habillage des sous-faces des 2 casquettes de l'entrée principale et de la salle de spectacle ont également été constatés.

Par mesure de sécurité, les sous-faces ont été déposées et remplacées par un nouveau bardage horizontal.

Réfection de la couverture

La toiture du complexe datant de 1998 est constituée de 3 types de revêtements d'étanchéité de toiture, à savoir :

- Une membrane PVC sur les casquettes des salles de sport, culturelles et de danse,



- Une étanchéité bicouche de type autoprotégée avec protection minérale sur support bac acier,
- Une étanchéité de type multicouche bitumeuse sous gravillons sur un support de dalle en béton.

Au regard de l'état de vétusté avancé des différentes toitures terrasse (apparition de la trame sur la membrane élastomère, perforation de la membrane PVC sur les 2 casquettes) il a été proposé d'établir un

programme annuel de réfection des revêtements d'étanchéité, afin de pérenniser le bâtiment. La réfection par recouvrement de l'étanchéité existante des membres PVC sur les casquettes de la salle des sports et de la salle culturelle, ainsi que l'étanchéité bicouche sur le hall d'entrée ont été réalisées dès cette année.



Création de deux Espaces d'Attente Sécurisée (EAS)

La municipalité a décidé d'aménager deux espaces d'attente sécurisée au niveau du 1^{er} étage de la salle de sport pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se mettre à l'abri en cas d'incendie.

Ces personnes doivent pouvoir se réfugier temporairement dans ces espaces dédiés en attendant l'intervention des secours pour permettre une évacuation différée en toute sécurité.

Ces nouveaux aménagements seront également mis à disposition de l'école de musique. ■

La création d'un terrain de pétanque au boulodrome

A la demande de la " Boule Albenoise ", la commune a réalisé un nouveau terrain de pétanque, de type provençal.

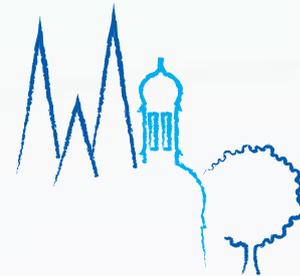
Dorénavant les joueurs de Madame FEUERSTOSS, présidente du club, pourront pratiquer leur sport

favori à l'ombre sur ce tout nouveau terrain de 5 m x 25 m mis à leur disposition à l'arrière du club house. ■

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise IRION pour un montant de 15 351,96 € T.T.C.



Les écoles de Sarralbe



À l'école élémentaire de Rech



Une armoire murale a été installée dans la salle des professeurs.

Le protocole sanitaire actuel nous demande de se laver les mains très souvent. L'école élémentaire de RECH avait jusqu'ici des lavabos dans les toilettes sous le préau. Une entreprise locale a mis en place deux lave-mains pour que les enfants n'aient plus besoin de sortir du bâtiment.

De gros travaux ont aussi été entrepris. Ainsi une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) permettra aux élèves et aux adultes d'avoir de l'air constamment renouvelé.



Pour la nouvelle année scolaire 2020/2021, Mesdames Émilie RIFF et Marjolaine LINARD sont en charge de l'encadrement des élèves à l'école élémentaire de RECH. Madame Marjolaine LINARD a repris le poste de direction laissé vacant par Madame Pascale Vanner. Madame Marjolaine LINARD utilisera ses compétences et ses passions pour en faire profiter tous les élèves de l'école.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite auprès de nos écoliers. ■

À l'école maternelle Robert Schuman

Des stores ont été posés sur les portes d'entrées et des rideaux ont été accrochés dans la salle de sieste et de motricité. Des travaux de peinture ont été réalisés dans la salle des petits.



A l'heure actuelle, les écoles ont un protocole sanitaire à suivre. La municipalité de SARRALBE a décidé de tout mettre en œuvre pour aider les écoles à accueillir les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles. La municipalité

a acheté 30 meubles hauts pour toutes les écoles de SARRALBE.

Les enseignants pourront ainsi attribuer du matériel individuel à chaque enfant pour éviter la contamination par manipulation. ■



De nombreux autres travaux ont encore été achevés dans les écoles cet été :

- Réfection d'un pan de mur dans la salle d'arts plastiques à l'école élémentaire Robert SCHUMAN,
- Contrôle de tous les stores électriques au groupe scolaire Robert SCHUMAN,
- Révision des stylets pour les tableaux numériques,
- Insonorisation d'une salle du restaurant scolaire,
- Installation de rideaux dans une salle du restaurant scolaire.

L'installation de défibrillateurs automatiques dans les lieux publics



un dispositif qui peut sauver une vie.

Chaque année en France près de 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Le taux de survie sans séquelle après un tel événement est très faible. Seule une intervention rapide, dans un délai de moins de cinq minutes suivant l'accident, permet de sauver des vies et d'éviter de graves conséquences neurologiques. Face à une telle situation, offrir aux habitants la possibilité de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent permet de gagner de précieuses minutes et d'optimiser les chances de survie de la victime. C'est pourquoi la ville de Sarralbe a décidé de s'équiper de défibrillateurs automatiques dans ses principaux équipements accueillant du public.

Fonctionnement d'un défibrillateur automatique

Une douleur dans la poitrine qui se prolonge dans le bras, un rythme anormal des battements : ce sont les signes d'un arrêt soudain de la fonction de pompe du cœur. La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance. Un choc électrique permet alors de resynchroniser l'activité des cellules musculaires cardiaques, on parle de défibrillation.

Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne non médecin est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe. L'appareil, portable, procède automatiquement à l'analyse du rythme cardiaque et délivre, un choc électrique pour effectuer la défibrillation.

Attention

L'utilisation d'un défibrillateur ne se substitue pas aux gestes de premiers secours tels que le massage cardiaque. Dans tous les cas, il faut immédiatement et impérativement prévenir les services de secours d'urgence en appelant le 15 (SAMU) ou le 112 avec un portable - Masser -Défibriller. ■



Liste des structures municipales équipées :

- Centre culturel et sportif
- Mairie en extérieur sous le balcon du parvis
- Eglise catholique St Martin
- Groupe scolaire Robert Schuman
- Maison du Temps Libre et Maternelle de Rech, en extérieur sous auvent
- Foyer d'Eich
- Vestiaires sportifs stade de Sarralbe et de Rech
- Boulodrome
- Tennis couvert
- Foyer pour Personnes Agées

L'ensemble des défibrillateurs sera déclaré et géolocalisé sur une plateforme pour permettre la localisation du DAE via par exemple l'application « STAYING ALIVE » depuis un smartphone.



Vérifiez si la personne réagit

- Secouez prudemment la personne
- Demandez d'une voix forte: "Est-ce que ça va? Ouvrez les yeux! Ouvrez la bouche! Serrez moi les mains!"



Si la victime ne réagit pas

- Inclinez sa tête menton vers le haut et évaluez sa respiration: sentez le souffle, vérifiez si la poitrine se gonfle ou non.

Si la victime ne réagit pas et ne respire pas

Si la victime respire

Placez la victime en position latérale de sécurité

- Appeler le 15, le 18 ou le 112
- Vérifiez régulièrement si sa respiration reste normale

Appeler le 15, 18 ou 112 et envoyez quelqu'un chercher un DAE



Commencez immédiatement le massage cardiaque (RCP)

- Placez les mains au centre du thorax
- Réalisez 30 massages:
 - Enfoncer le sternum d'environ 5 cm (max. 6 cm)
 - Comprimez à une fréquence de minimum 100/min (max. 120/min)
- Si vous êtes formé et compétent:
 - Combinez les massages avec les insufflations*
 - Si non continuez uniquement les massages
- *Insufflation ou bouche à bouche:
 - Placez les lèvres autour de la bouche en veillant à assurer une bonne étanchéité
 - Insufflez de façon régulière en regardant le thorax monter
 - Insufflez une seconde fois lorsque le thorax est redescendu
- Continuez la RCP: 30 massages et 2 insufflations



Dès que le DAE est disponible: branchez le et appliquez les électrodes

- Suivez les instructions verbales/visuelles
- Placez une électrode en-dessous de l'aisselle gauche
- Appliquez l'autre électrode sous la clavicle droite et à côté du sternum
- Si plus d'un secouriste est présent: n'interrompez pas la RCP



Quand un choc est indiqué

- Prenez de la distance et administrez le choc (appuyez sur le bouton d'ignition ou laissez faire le DAE)
- Continuez la RCP

Suivre les instructions du DAE

Continuez la RCP jusqu'à ce que vous soyez certains que la victime a récupéré et recommence à respirer normalement - Laissez le DAE en place et allumé

Une réunion avec les commerçants et artisans de la ville



Le 26 octobre 2020 s'est tenue au centre culturel et sportif une réunion d'information initiée par la municipalité avec les commerçants et artisans de la ville.

Une trentaine d'entre eux ont répondu présent à l'invitation de la commune.

Les points suivants ont été abordés par Madame Irène Berg, adjointe au maire chargée du commerce et Monsieur Sébastien Glock :

- Point de situation du commerce dans notre ville, actions menées et projets de la municipalité : programme d'animations pour le centre-ville, aides et subventions.

- La parole a également été donnée à M. Claude Wagner, président de l'association des commerçants et artisans de la ville, qui s'est engagé à redonner un nouvel élan et du dynamisme à l'association avec le soutien de ses membres et futurs membres. ■

Aides pour la redynamisation du Centre-ville

Le centre-ville de Sarralbe dispose d'un patrimoine bâti architectural et historique remarquable.

Ce secteur est toutefois soumis à des contraintes urbanistiques contraignantes et coûteuses à l'occasion des opérations de rénovation du bâti.

Une aide financière communale au ravalement des façades et à la mise en valeur de leurs éléments de boiserie ou de pierres de taille par leur propriétaire a été votée afin de renforcer la valeur patrimoniale de ces habitations tout en améliorant l'image du centre-ville.

Les commerces de proximité ne sont pas oubliés, ils jouent par ailleurs un rôle essentiel en matière de dynamique du centre-ville, d'animation, de renforcement du lien social et d'emploi.

Ce secteur d'activité est fragilisé depuis plusieurs années par une profonde mutation caractérisée par le développement du commerce électronique et par le développement de grandes surfaces commerciales en périphérie des villes.

Afin de soutenir la présence et la diversité des établissements commerciaux de proximité au cœur de la



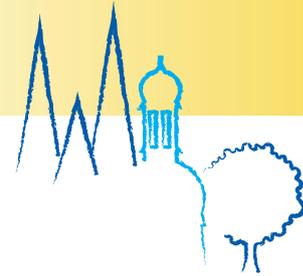
citée, la commune de Sarralbe a fait le choix de proposer une aide financière à la rénovation des vitrines et façades commerciales, complémentaire de l'aide générale accordée par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour les investissements des commerçants, artisans et petites entreprises de moins de 20 salariés.

L'objectif de ces aides communales est de rendre le cadre de vie du centre-ville plus agréable mais également plus attractif. ■

Le dispositif démarre le 1er janvier 2021.

Pour davantage d'informations prendre l'attache du service technique de la mairie : Mme Nathalie Debes (03.87.97.30.30) ou Mme Aline Reichert (03.87.97.34.22).

Les marchés d'été : un succès



La ville a organisé cet été des marchés du terroir et de l'artisanat en mode « Nocturne »

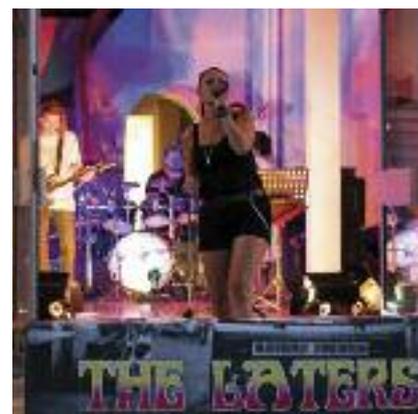
Une vingtaine d'exposants et artisans locaux, adeptes des circuits-courts a régalé les chalands.

Un air de vacances soufflait sur notre centre-ville : restauration, musique, animations, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.



L'équipe municipale travaille déjà sur les éditions 2021...

Pour la dernière édition du marché du terroir et de l'artisanat, 10 photographes de **D'ClicAlbe**, section photo de la MJC ont pris plaisir à exposer leurs photos. ■



Encore une année bien fleurie

Les nombreuses bulbes plantés mécaniquement à l'automne 2017 et 2019 dans nos différents parcs et espaces verts se sont épanouis au printemps offrant à notre ville de merveilleux tapis de fleurs.

La saison estivale a également été riche en couleurs

Les plants achetés localement, fleurs annuelles, vivaces et graminées ont été mis en place au mois de mai pour égayer et rendre notre ville plus attractive pour les habitants et les visiteurs pendant la belle saison.

Le fleurissement s'est poursuivi pendant la saison automnale avec des plantations de pensées et de chrysanthèmes par les agents municipaux.

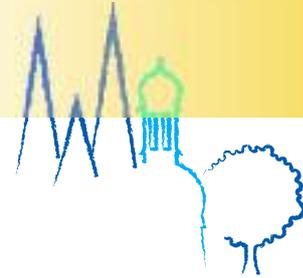


Par ailleurs, l'acquisition de 5 nouvelles jardinières de style ont apporté un esprit plus moderne au rond-point de la rue Ernest Solvay et à l'entrée de la rue Napoléon 1^{er}.

En raison de la crise sanitaire, le concours des maisons fleuries a été annulé. La municipalité tient toutefois à remercier tous les habitants qui ont contribué, par le fleurissement de leur maison et de leur jardin, à embellir notre commune en 2020. ■



Le nettoyage d'automne 2020



Suite à la COVID-19, le traditionnel nettoyage de printemps n'a pu avoir lieu. La municipalité a toutefois décidé de reconduire ce nettoyage cet automne.

Ainsi, c'est une armée de plus d'une centaine de bénévoles qui a répondu favorablement cette année à l'invitation de la municipalité, à participer au nettoyage d'automne.



Ce sont surtout les jeunes, encadrés par les responsables de leurs associations respectives, qui se sont répartis dans les secteurs qui leur avaient été attribués, pour collecter les débris laissés au bord des routes et dans divers espaces par des personnes indécrites et en manque de civisme.



Cette année un camion n'a pas suffi pour transporter l'ensemble des déchets.

« Lors du nettoyage, nous avons pu constater cette année, l'apparition de masques de protection COVID-19 usagés et cela dans toutes les rues de la ville. Ils se rajoutent désormais aux autres déchets », note Guy ROSSLER, adjoint au maire chargé de l'environnement.

Un grand bravo aux plus jeunes qui se sont associés au ramassage !

Une belle leçon de civisme ! ■

Un concert en partenariat

« Ville de Sarralbe » « Festival de Fénétrange »

Un souffle de Bonheur entre deux périodes de confinement

J. Haydn avec la symphonie n°83 en sol mineur « La Poule » et tout particulièrement W. A. Mozart et le Concerto pour Clarinette en La majeur K.622 avec Pierre Genisson à la clarinette ont permis à un public, hélas masqué, de transcender la morosité ambiante dans laquelle le virus malfaisant nous avait immergés depuis le mois de mars.

Hélas cet instant de pur bonheur ne fut qu'un court répit avant une seconde vague de cette pandémie et ses effets pernicieux.



Reprenons dès aujourd'hui rendez-vous pour l'édition 2021 du Festival pour lequel on souhaite tous un déroulement dans une ambiance plus sereine. ■



L'île aux copains



Les activités extra-scolaires financées par la commune de Sarralbe cet été

Centre aéré organisé par l'OPAL du 6 au 31 juillet

Percussions et musiques du monde :



Encadrés par la directrice Océane et les animatrices Marina, Aurélie, Jade et Yoann, ce sont tous les enfants de l'île aux copains qui ont vibré, dansé et chanté cette 1ère semaine de centre, ambiancés par

deux intervenants venus leur faire découvrir les percussions, les danses et les chants africains sur plusieurs demi-journées.

De nombreuses animations ont également rythmé la semaine comme notamment un loto musical, la construction d'instruments de musique mais aussi des jeux comme les statues musicales, le chef d'orchestre et bien d'autres encore.

Cowboys VS Indiens :

Immersion assurée grâce à la réalisation de décors et accessoires tout au long de la semaine (totems, étoiles de shérif, chevaux en bois). Toute la tribu a chorégraphié la danse des petits cowboys avant de partir à l'aventure dans une grande chasse au trésor. Cohésion et réflexion ont été nécessaires pour permettre aux équipes de retrouver le trésor.



Une sortie au parc Nature du cheval a clôturé la semaine : les enfants ont découvert les plantes aromatiques et médicinales et se sont familiarisés avec les chevaux. Ils ont même essayé de dompter le taureau mécanique.

Koh Lanta :

Semaine sportive qui a rencontré un grand succès. Foulards, totem ainsi que colliers d'immunité, tous les ingrédients étaient réunis pour immerger les aventuriers.

Sur place, un parcours du combattant a été mis en



place, les colliers d'immunité étaient cachés et le totem remis en jeu chaque jour. Gare à l'élimination. La sentence est irrévocable.

Une sortie au parc « TEPACAP » a permis aux plus courageux de grimper dans les parcours d'accrobranche tandis que les moins aguerris profitaient des jeux aux sols (parcours dans le noir, parcours pieds nus, château gonflable).

Des couleurs pleins la tête :



Durant toute la semaine, chaque enfant de primaire et de maternelle a préparé un spectacle.

Protocole sanitaire oblige, les familles n'ont pas pu assister à la représentation qui s'est déroulée devant l'autre groupe. Au programme : pièce de théâtre, danses colorées grâce aux rubans multicolores pour les plus jeunes et une danse avec de la poudre colorée pour leurs aînés.

Une sortie au parc animalier de Sainte Croix a envoyé les enfants sur les sentiers de couleur bleue (Animaux d'Europe), verte (Histoire d'hommes et d'animaux), orange (Nouveau monde), jaune (Ferme traditionnelle) et rouge (Mission biodiversité) à la découverte des différents animaux.

Accueil de loisirs du 3 au 14 août

Les pirates

A l'abordage !!! Encadrés par la directrice Adeline et les animatrices : Sandrine, Océane et Brigitte, les trente enfants inscrits ont complètement intégré l'univers des pirates en réalisant coffres et cartes au trésor, longues-vues, chapeaux et cache-œil.



Jeux et rires ont ponctué la semaine avec le jeu du boulet de canon ou encore la course aux drapeaux.

Pas de pirates sans trésor : défis et énigmes n'ont pas arrêté les intrépides moussaillons qui ont remonté la piste pour retrouver et ouvrir le coffre. La semaine s'est achevée au parc d'attractions « Didiland » à Morsbronn-les-bains où la bande de pirates a pu profiter des multiples attractions et beaucoup s'amuser entre copains.

La tête et les jambes

Durant cette dernière semaine une quinzaine d'enfants apprentis scientifiques a découvert différentes expériences et résolu bien des énigmes.

Un intervenant de l'association « Les petits débrouillards de Lorraine » est venu leur parler du corps humain et les enfants ont pu faire des expériences pour comprendre son fonctionnement. Ils ont par exemple fabriqué leur propre stéthoscope afin d'écouter leur cœur et leur estomac. En fin de semaine, tous ont participé à un grand jeu au cours duquel ils ont dû se servir de leur tête et de leurs jambes pour prouver qu'ils étaient de vrais explorateurs. Ils sont repartis fièrement avec leur diplôme d'aventurier et une belle récompense. ■



Accueil périscolaire

vacances de la Toussaint 2020

L'accueil périscolaire de Sarralbe « L'île aux copains », a accueilli une vingtaine d'enfants maternelles et élémentaires confondus, de Sarralbe et alentours, durant les vacances de la Toussaint. Deux semaines riches en apprentissages qui se sont articulées autour du thème « Montessori ». Cette méthode d'éducation a été créée en 1907 par Maria Montessori. Selon elle, chaque enfant est unique, a sa propre personnalité, son rythme, ses qualités et ses difficultés. L'objectif de cette pédagogie est d'encourager l'autonomie et l'initiative chez l'enfant et ce, dès son plus jeune âge. D'une part pour faciliter et motiver ses apprentissages, d'autre part pour faciliter son développement en tant que personne. L'un des points essentiels repose sur l'éducation sensorielle. De ce fait, à travers Montessori nous avons pu mettre en avant différents objectifs pédagogiques. Les enfants ont pu développer leur motricité fine en fabriquant un abécédaire avec des éléments trouvés dans la nature ainsi que d'autres bricolages tels que des têtes de gazons,



bougeoirs, pâte à modeler... faits maison. Les enfants ont également pu avoir une autre approche sensorielle avec la création d'un parcours « pieds nus » mis en place, uniquement avec des éléments naturels tels que des cailloux, feuilles, écorces, pommes de pins, glands, etc. Ces ateliers ont également été ponctués par des activités sportives, afin que les enfants puissent se défouler et une sortie à l'écurie d'Altwiller pour une après-midi poney le jeudi 22 octobre. Petits et grands se sont amusés et ont pleinement profité de ces 15 jours de vacances ! ■

La lutte contre la prolifération des chats



Le chat, ce magnifique animal domestique (quand il veut !) est celui qui en France, envahit le plus nos maisons (environ 14 500 000 chats). Il y a également 11 000 000 de chats supplémentaires qui vivent dans nos rues et ce sont eux qui posent problème. La commune s'est engagée depuis deux ans à faire stériliser et identifier cette population (environ 50 chats à ce jour). Mais ce combat,

ne peut être gagné, que si vous les particuliers, vous remplissez également cette obligation* de pucer ou de faire tatouer vos chats. Il faut également les stériliser car la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique ; il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité. En 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de la naissance de plus de 20 000 chatons. ■

**Depuis 2012, il est obligatoire de faire tatouer ou pucer, tout chat de plus de 7 mois. Article L.212-10 du code rural*

La lutte contre les chenilles processionnaires



Cette année nous avons constaté une recrudescence des chenilles processionnaires dans la forêt de Sarralbe.

Les poils urticants peuvent provoquer des réactions cutanées, oculaires et respiratoires chez l'homme et les animaux domestiques.

Seuls certains lieux à fort passage du public sont traités par pulvérisation et uniquement sur les chênes. La lutte microbologique à base du *Bacillus thuringiensis* est actuellement la méthode la plus efficace et sans danger pour les autres espèces.

L'intervention pour la ville de Sarralbe a été effectuée en juin par pulvérisation via un véhicule équipé d'une turbine.

En outre, des panneaux d'information ont été installés à destination des habitants, promeneurs et usagers de la forêt de Sarralbe. ■





HABITANTS, PROMENEURS ET USAGERS DE LA FORET



Votre forêt est actuellement impactée par une **recrudescence de chenilles processionnaires du chêne**.

La chenille processionnaire du chêne, qu'est-ce que c'est ?

La processionnaire du chêne est un papillon dont les chenilles consomment les feuilles de chênes. Celles-ci peuvent affaiblir les arbres, voire provoquer leur dépérissement si elles sont associées à d'autres facteurs. La processionnaire possède par ailleurs des poils urticants pouvant provoquer d'importantes réactions allergiques, troubles oculaires ou encore respiratoires. Invisibles à l'œil nu, ces poils gênent les forestiers, mais aussi promeneurs, habitants et animaux domestiques des villages voisins. Présentes en Lorraine, en Champagne ainsi qu'en région parisienne, ces chenilles sont de véritables nuisibles qui s'attaquent principalement aux chênes sessiles et pédonculés.



© ONF (A. Anjoulat)
Chenille processionnaire
TRES URTICANTE



© ONF (A. Anjoulat)
Chenille du bombyx disparate
NON URTICANTE



© ONF (A. Anjoulat)
Procession de chenilles processionnaires



© ONF (A. Anjoulat)
Nid de chenilles processionnaires

NE PAS CONFONDRE

Pourquoi devez-vous être vigilants ?

Les poils visibles de la chenille ne sont pas urticants. Seuls le sont les minuscules poils libérés par la chenille, par exemple lorsqu'elle se sent agressée, ou ceux contenus dans les nids. Ces poils « invisibles à l'œil nu » se fixent sur la peau et, à l'effet du grattage, libèrent une substance toxique qui produit des effets allergiques plus ou moins sérieux.

Ces poils sont extrêmement urticants et présentent un risque de danger pour les êtres humains en général.

Après contact avec les poils urticants de ces chenilles, vous risquez éventuellement :

- Des réactions cutanées (rougeur plus ou moins étendue avec démangeaison) ;
- Des atteintes oculaires (inflammation des conjonctives ou de la cornée) ;
- Des manifestations respiratoires (toux, asthme ...) ;
- Plus rarement, certains individus peuvent déclencher des réactions allergiques (urticaire généralisée, gonflement du visage, choc anaphylactique).

Les éventuelles conséquences sur votre santé d'une exposition à ces poils urticants seront variables selon :

- La durée d'exposition,
- Le niveau d'infestation,
- Les conditions météorologiques (risque accru si temps sec et venteux).

Toute personne présentant des signes allergiques doit immédiatement se rendre chez son médecin, à défaut au service des urgences de l'hôpital le plus proche.

Prévention

- Évitez les balades en forêts touchées par temps sec, chaud et/ou venteux (volatilité des poils urticants sur des dizaines de mètres de distance). Préférez les sorties à la rosée du matin.
- A défaut, protégez-vous le corps par le port de vêtements couvrants (jambes, bras et cou) pour limiter les contacts avec les zones sensibles du corps.
- Tenez les enfants et les animaux de compagnie éloignés des nids tombés à terre et urticants plusieurs années jusqu'à complète décomposition.
- Lavez soigneusement et fréquemment les vêtements exposés.



DT GRAND-EST
Agence Territoriale de Metz

Secrétariat Général

MLJ le 27/08/2019

Une visite de la forêt par les élus

Notre forêt de demain, un défi face au réchauffement climatique

C'est avec M. François Lukas (notre ancien garde forestier) et M. Vincent Steffen de l'ONF que la nouvelle équipe municipale s'est rendue en forêt pour se rendre compte sur le terrain comment notre forêt communale est gérée.

Avec le réchauffement climatique, nous constatons depuis plusieurs années une sécheresse dans nos forêts qui fragilise nos arbres.

Nos épicéas fragilisés par la chaleur et le manque d'eau sont attaqués par le scolyte, contre lequel le seul traitement possible est de couper l'arbre afin de ralentir la prolifération de cet insecte. Dès à présent il faut repenser nos futures plantations.

Un espoir réside dans le fait que les jeunes pousses de hêtres, de chênes, de frênes, de poiriers sauvages... s'adaptent à ces chaleurs et à ce déficit hydrique mais rien n'est moins sûr.

Dans certaines forêts de notre région, des expérimentations sont en cours avec des espèces en provenance du sud de la France ou de pays plus chauds, moins gourmands en eau et capables, de supporter le changement climatique.



La visite s'est achevée en compagnie du Dr. Raymond Aimé et M. René Sebaa, chasseurs afin de discuter du sujet de l'équilibre forêt / gibier, un équilibre également fragile. Plus la prolifération du sanglier s'intensifie, plus les jeunes pointes de nos arbres sont dévorées par ces derniers. La rigoureuse gestion des plans de tirs doit maintenir cet équilibre entre le développement de notre forêt et le cheptel de gibier. ■

Promenons-nous...

La forêt communale de Sarralbe, un milieu préservé en perpétuelle évolution



Attaque de scolytes sur peuplement d'épicéas
Christian Pocachard / ONF

Lors de vos balades en forêt cet été, vous avez peut-être eu la mauvaise surprise de découvrir des peuplements forestiers qui ont soit séché sur pied soit disparu du paysage suite à leur exploitation. Il s'agit principalement de parcelles forestières où se trouvaient des peuplements d'épicéas. Ces parties de

forêt ont été ravagées par un petit insecte qui se nomme le scolyte. La forêt communale de Sarralbe n'a hélas pas été épargnée.



Dégâts de scolytes sur épicéa
Carine Duret / ONF



Planche de chêne sessile en pépinière

Yann Vandebeulque / ONF

Mais la nature a horreur du vide et reprend ses droits. Déjà de nouvelles pousses d'arbres apparaissent. Le travail du forestier consiste, entre autres, à observer l'évolution de ces parcelles et en fonction de certains critères (nature du sol, exposition, surface des trouées, emplacement) à accompagner la nature et réaliser des opérations sylvicoles afin de reconstituer de nouveaux peuplements forestiers.



Chêne Halter, fort communale de Sarralbe

Vanessa Molter / ONF

Pour cela, il faudra dans un premier temps broyer la végétation en place avant de procéder à ladite plantation afin de réaliser cette opération dans de bonnes conditions, mais aussi afin de réduire la concurrence végétale la première année. Ensuite cette végétation, qui n'aura pas disparu, bien au contraire, mais qui aura été maîtrisée, va repartir et accompagner la croissance des chênes tout au long de leur vie. Il faudra également réaliser un engrillagement pour protéger les jeunes plants de la dent du chevreuil ! ■

Un nouveau technicien ONF pour nos forêts communales

Après avoir été vacante durant de longs mois, la maison forestière St Hubert de Sarralbe s'apprête à accueillir un nouvel occupant. A compter du 7 décembre 2020 **M. Axel SEEBERT** succédera à **M. François LUKAS** qui a assuré pendant 30 ans, la gestion, la protection et le développement de nos forêts à Sarralbe de 1987 à fin 2017.

Après avoir passé une grande partie de sa carrière comme bûcheron, M. SEEBERT a obtenu un BTSA gestion forestière en 2018.

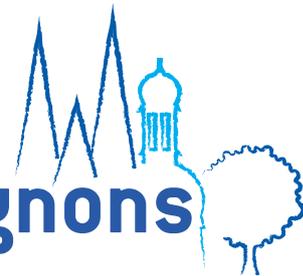
Il a effectué de nombreux stages à l'Unité Territoriale de l'ONF de Plaine de Sarrebourg et travaillait dernièrement dans un groupement forestier. ■

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue dans la maison forestière St Hubert.



A gauche François M. LUKAS, et son successeur M. Axel SEEBERT

La conférence sur les champignons dans l'écosystème



« Le monde des champignons est un monde à part ; nous connaissons très bien le monde des animaux et le monde des plantes, mais très peu le monde extraordinaire des champignons » explique M. Gilles Weiskircher, mycologue de l'ANAB (Association Nature Alsace Bossue) pour débiter cette conférence organisée par la commune le 18 octobre 2020.

La science qui étudie les champignons est appelée la mycologie.

Les champignons seraient plus proches dans leur fonctionnement des animaux, que des végétaux et sont des organismes discrets qui jouent un rôle essentiel dans la biosphère ; ils ont lié avec nous des relations millénaires.

Ces organismes sont vivants et ont la particularité d'être incapables de synthétiser des sucres à partir des minéraux comme le font toutes les plantes et les algues par le phénomène bien connu de la photosynthèse.

Sachant cela, les champignons pour se nourrir sont obligés de développer des stratégies très particulières. Et de ce fait, ils s'alimentent en puisant leur nourriture dans leur environnement, mais pas comme les animaux en la mangeant, mais en la décomposant, soit par absorption au dépend d'un autre être vivant (mycoses de la peau par exemple) ou en symbiose (avec les racines des arbres). Le bénéfice est réciproque aussi bien pour l'arbre que pour le champignon.

L'identification de ses derniers dans la mycologie est plus communément appelée méthodologie de détermination d'un champignon.

Pour identifier un champignon, il faut disposer de l'individu entier. Le pied est indispensable car il peut être entouré d'une volve, ce qui est le cas pour l'amanite phalloïde, mortelle !

Il n'existe pas d'espèces protégées chez les champignons, mais uniquement à valeur patrimoniale. Pour partir à la cueillette aux champignons il faut de l'observation et de la méthodologie. ■



« On n'identifie pas un champignon avec des photos mais avec des caractères » explique M. Gilles Weiskircher, identification par la forme : forme générale, chapeau, pied, le biotope (associé avec quel arbre), odeur, ornementation ...

Le meunier porte bien son nom, il dégage une odeur de farine ! Beaucoup de descriptions de champignons ayant été faites au 19e siècle, nous ne connaissons plus l'odeur bois de Russie ou gaz de ville !

Quelques ouvrages pour les passionnés : « *Le guide des champignons de France et d'Europe* », « *Champignons, tout ce qu'il faut savoir en Mycologie* », de Guillaume Eyssertier, et « *L'odyssée des champignons* » de François Le Tacon et Jean-Paul Maurice.

Un grand merci à M. Gilles Weiskircher pour son professionnalisme et son talent d'orateur qui lui ont permis de faire partager sa passion avec le public lors de cette conférence.



Le jardin partagé de l'association

“ Les clés du jardin ”

L'association a poursuivi ses activités et plus particulièrement la permaculture dans le potager en s'appuyant sur le travail des bénévoles. Les différentes récoltes de légumes ont récompensé les jardiniers et ont fait l'admiration de nombreux visiteurs.

Une matinée portes ouvertes a connu un réel succès et de nouveaux membres se sont inscrits au sein de l'association, qui a validé leur adhésion lors de son assemblée générale.

Confinement oblige, seules deux manifestations ont pu être organisées, un après-midi « Halloween » avec l'école élémentaire de RECH et une séance de plantation avec l'école maternelle de RECH. Un jus de pomme maison des arboriculteurs et un goûter ont été offerts aux enfants par l'association.



Pour la saison à venir, l'association profite de la période d'hivernage pour mettre en place divers projets : la création de parcelles pour les futurs membres intéressés et l'acquisition d'une serre afin de réaliser ses propres semis. L'objectif de l'association est de devenir autonome et de cultiver ses plants avec les graines issues du jardin.

Nous espérons que 2021 nous permettra à nouveau d'organiser des manifestations et d'accueillir les différentes écoles de la commune, tout comme nos aînés de l'EHPAD, qui souffrent particulièrement des effets de cette pandémie. ■

N'hésitez pas à nous suivre via notre page
Facebook : [Les clés du jardin](#)

ou nous contacter par mail à :
lescledujardinrech@gmail.com



Le départ de Madame Pascale VANNER, directrice de l'école élémentaire de Rech

Titulaire d'une maîtrise en Génie des Systèmes industriels (électronique, mécanique et gestion de production), Madame Pascale Vanner démarre sa carrière dans le secteur privé. Elle travaille notamment 11 ans chez SMART où son dernier poste fut chef de projet.

Un mariage et trois enfants plus tard, le temps passé à s'occuper de ses filles lui donne envie d'aider et d'accompagner d'autres enfants ; elle passe avec succès les épreuves du concours de professeur des écoles.

Après une première année d'affectation provisoire dans les Vosges, elle rejoint l'école élémentaire de Rech tout d'abord en tant qu'institutrice. Durant 8 années Pascale Vanner enseigne au CE2, CM1 et CM2. Puis de 2017 à 2020 elle occupe le poste de direction de l'école.

Cette fonction lui permet d'être encore plus impliquée dans la vie de l'école. La préparation et l'organisation des diverses activités scolaires et extrascolaires, comme les classes découvertes, les sorties sportives ou culturelles resteront pour elle comme pour les enfants de l'école des souvenirs forts de ses années passées à Rech. Les contacts avec les élus et les différents services de la commune de Sarralbe ont toujours été constructifs et pertinents, le bien-être et l'intérêt des enfants étant prioritaires.

Toujours avide de nouveaux défis, Pascale Vanner prend la décision de revenir à ses premiers amours : les sciences industrielles. Depuis la rentrée de septembre elle est détachée dans le secondaire, en poste aux collèges Robert Doisneau à Sarralbe et Jean-Baptiste Eblé à Puttelange-aux-Lacs.

Sans aucun doute, ses élèves, mais aussi elle-même, ressentiront-ils un pincement au cœur quand ils se remémoreront le temps passé ensemble à l'école élémentaire de Rech. Les apports mutuels laissent des souvenirs impérissables.

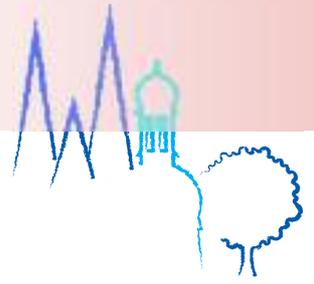


L'ironie de son parcours est qu'elle retrouvera certains de ses anciens élèves de primaire dans les classes du collège.

Il est certain que Madame Vanner continuera, comme elle l'a toujours fait pendant ses années d'enseignement au primaire, d'élever le niveau de ses élèves tout en leur permettant d'apprendre avec le sourire.

Les enfants de l'école élémentaire de Rech, les parents d'élèves, la commune de Sarralbe expriment toute leur gratitude à Madame Pascale Vanner pour la qualité de son enseignement, son implication pour l'application d'approches innovantes dans le cadre de son enseignement. Un merci particulier à vous Madame Vanner pour votre gentillesse et bienveillance qui ont permis aux nombreux enfants qui ont transité dans vos classes de se construire et progresser en toute sérénité.

Bon vent à vous et plein de réussite dans votre nouveau parcours professionnel. ■



L'hommage à Samuel Paty

Afin de rendre hommage à Samuel Paty, une lettre de Jean Jaurès aux instituteurs publiée en 1888 a été lue et expliquée aux élèves de l'école élémentaire Robert SCHUMAN de SARRALBE.

À 11 heures, une minute de silence a été observée par tous les enfants et professeurs. Un travail en liaison avec le périscolaire a permis de souligner les valeurs de la République et de la liberté d'expression.

Les œuvres des élèves sont exposées dans le préau de l'école Robert SCHUMAN.



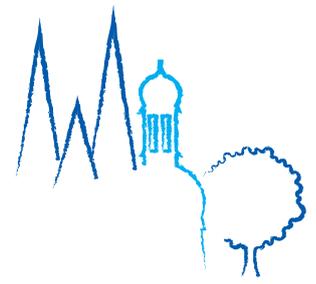
Le protocole sanitaire de la restauration scolaire

Depuis le 9 novembre les enfants des écoles de SARRALBE se rendent à la salle socio-culturelle pour se restaurer. En effet, dans le protocole sanitaire envoyé aux établissements il est indiqué que « **les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves** ».



La municipalité a rapidement mis à disposition de l'OPAL la salle, pour que les conditions sanitaires soient respectées.

Les élèves se rendent à pied accompagnés des animateurs mais aussi de la police municipale. Ils peuvent ainsi déjeuner dans de meilleures conditions sanitaires. ■



Un visage pour le Capitaine Martin Herlé

Depuis plusieurs années, les Amis du Pays d'Albe cherchaient à entrer en contact avec un descendant de Martin Herlé dans le but de pouvoir trouver un portrait du capitaine.



Par une correspondance qu'avait entretenue Louis Serpe avec une descendante de Martin Herlé dans les années 1980, nous connaissions l'existence d'un tableau représentant Martin Herlé avec deux de ses enfants du second mariage.

Grâce à ses recherches en généalogie, Madeleine Calcaterra a trouvé en 2018 les coordonnées de deux descendants et a réussi à entrer en contact avec l'un d'eux. Il s'agit de Jean-Philippe Gobert, un descendant de Martin Herlé par le premier

mariage, habitant près de Dijon. Il savait que le tableau se trouvait chez une de ses tantes. Il nous proposa d'aller le prendre en photo et de nous la faire parvenir.

Cette affaire mit deux ans à se concrétiser, car la tante en question ne voulait pas qu'on diffuse une photo du tableau. Ce n'est qu'après son placement en maison de retraite en 2019, que l'affaire se débloqua. Son fils Michel Peseux donna le tableau à son cousin Jean-Philippe Gobert qui fit faire une photographie grandeur nature de ce tableau par un photographe professionnel. Il se proposa de nous l'amener à Sarralbe.

Le 7 octobre 2020, les Amis du Pays d'Albe reçurent Monsieur Jean-Philippe Gobert et son épouse à la Maison des Têtes à Sarralbe. Il nous fit don de la photo du tableau ainsi que d'une longue-vue ayant appartenu au capitaine Herlé. Ce n'est pas sans émotion que nous découvrîmes le visage de Martin Herlé.

Le même jour, Monsieur Gobert a pu admirer la tombe au cimetière de Sarralbe et se recueillir à l'endroit que Martin Herlé avait choisi pour reposer après sa mort. Une réception suivit à la mairie de Sarralbe, et Monsieur le Maire remit la médaille de la ville à Jean-Philippe Gobert. ■





Label Ville active et sportive



Le 19 novembre 2020, par visioconférence, la ville de Sarralbe a été

mise à l'honneur. Représentée par Monsieur Pierre-Jean DIDOT, Maire et Monsieur Arnaud JECHOUX, Adjoint au Maire chargé des sports, notre commune s'est vue décerner le label « Ville active et sportive », avec un premier laurier.

Cette distinction, valable 3 années, remise en présence de Madame la Ministre des Sports Roxana Maracineanu, récompense la politique de soutien de Sarralbe aux associations sportives de la ville ainsi que son offre d'équipements et d'activités physiques et sportives diversifiée.



Qu'est-ce que le label « Ville active et sportive » ?

Il a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.

Voilà un résultat qui salue l'ensemble des moyens et installations mis à disposition par la ville aux sportifs.

C'est aussi le fruit d'une belle collaboration entre associations sportives, élus et agents des différents services municipaux. C'est pourquoi nous adressons nos remerciements à l'ensemble des parties prenantes ayant permis d'aboutir à cette reconnaissance nationale, dont nous sommes particulièrement fiers. ■



Les bacheliers 2020

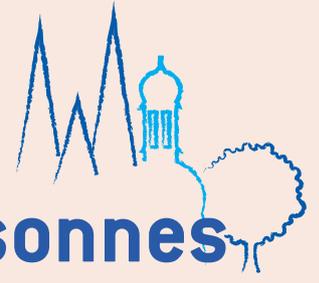
La Ville a pour coutume de mettre à l'honneur les bacheliers ayant obtenu les mentions « bien » et « très bien » et leur offre une petite gratification.

Près d'une vingtaine de nouveaux diplômés ont ainsi été conviés sur le parvis de la mairie pour être honorés en 2020. 4 élèves ont obtenu la mention « très bien » et 13 la mention « bien ».

La municipalité de SARRALBE a félicité ces « jeunes » en leur souhaitant une réussite identique dans la poursuite de leurs études.

Il convient de souligner les excellents résultats de Mme Petra BOETZLE qui a repris ses études dans le but de devenir assistante de direction et a décroché son bac professionnel « Gestion administrative » avec une mention très bien, à l'âge de 60 ans. ■





Un service communal aux personnes âgées isolées en période de confinement COVID-19

Depuis le 17 mars 2020, date du premier confinement, la commune a décidé de se mettre au service de ses aînés isolés en leur proposant de leur livrer leurs courses à domicile.



Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide nous contactent en début de semaine au **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** pour nous communiquer leur liste de courses.

Mme Christel Druar passe commande, le jeudi les courses sont récupérées au supermarché, et livrées à domicile par l'adjointe au maire, accompagnée de la police municipale tout en respectant les gestes barrières. ■

Repas de Noël des seniors

Cette année n'est pas une année comme les autres, en raison de la Covid-19, nous ne pourrons pas accueillir nos seniors au repas de Noël auquel nous les convions tous les ans pour partager un moment de joie et de bonne humeur.

Comme vous le savez, ce virus nous oblige à rester éloignés les uns des autres afin de nous protéger.

Aussi, l'équipe municipale a décidé de vous apporter un peu de réconfort en déposant un colis à votre domicile (en respectant bien sûr les recommandations : gestes barrières, port du masque).

Ce sera avec d'autant plus de plaisir que nous vous retrouverons tous autour d'une table en 2021.

En dépit de ce contexte difficile nous vous souhaitons la santé, de la joie et de la sérénité à vous, ainsi qu'à vos familles pour ces fêtes de Noël. ■





La dotation Sacs Multiflux 2021

1° SEMESTRE 2021	2° SEMESTRE 2021
jeudi 08 et vendredi 09 avril	jeudi 07 et vendredi 08 octobre
de 08h30 à 19h00	de 08h30 à 19h00
Complexe sportif, culturel et de loisirs à SARRALBE rue de la Sarre	

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité :

1. de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation
2. de récupérer votre dotation dans une des permanences des communes voisines (liste à consulter sur le site sydeme.fr)

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

www.sydeme.fr

Vous serez informé par email des dates de permanence de dotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille). ■

La collecte des objets encombrants par la CASC

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la procédure pour la collecte des objets encombrants est la suivante :

- Inscription téléphonique obligatoire sur le numéro vert du service de collecte au 0800 19 18 80 ;
- Enregistrement des coordonnées du demandeur ;
- Entretien avec l'utilisateur sur son besoin et l'adéquation entre le service proposé et la conformité des objets concernés ;
- Enregistrement de la liste des objets présentés à la collecte ;
- Envoi par courrier et/ou courriel d'une confirmation des déchets pris en charge, ainsi que de la date de collecte retenue.



Ce dispositif permet d'engager un dialogue avec les usagers, de procéder directement à la sélection des déchets conformes qui peuvent être présentés à la collecte, et ainsi de limiter la présence d'objets non conformes sur la voie publique. ■

CABUS

Réseau communautaire, informations pratiques lignes urbaines

En service depuis le 1er septembre 2020

Ligne 10 : SARRALBE - SARREGUEMINES

15 points d'arrêt (14 liaisons régulières tout au long de la journée)

Ligne 12 : SARRALBE - PUTTELANGE

2 points d'arrêt (11 liaisons régulières tout au long de la journée)



Comment voyager avec CABUS

Au point d'arrêt

- Rendez-vous à l'arrêt avant l'horaire de passage,
- Préparez au préalable votre titre de transport ou votre monnaie.

À la montée dans le bus

- La montée s'effectue uniquement par la porte avant,
- Si vous possédez une carte d'abonnement (Pass), montrez-la systématiquement au conducteur,
- Si vous n'avez pas de titre de transport, achetez-le auprès du conducteur,
- Conservez votre titre de transport jusqu'à la sortie du véhicule.

Pour descendre

- Demandez l'arrêt en appuyant sur un des boutons "arrêt demandé" disposés dans le bus.
- La descente s'effectue obligatoirement par la porte arrière pour les bus.
- Pour votre sécurité, aucun arrêt de complaisance (arrêt en dehors des arrêts officiels) n'est accepté.

Les conditions d'utilisation

- Un ticket de transport donne droit à un voyage aller ou retour, correspondances incluses, l'aller et le retour sur la même ligne avec le même ticket étant interdits.

Informations

- au service transports de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, mais également :
- auprès des conducteurs,
- dans les mairies de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- à la gare routière de Sarreguemines,

- aux arrêts, vous y trouverez le nom de l'arrêt, le plan du réseau et les horaires des lignes desservant l'arrêt,
- en consultant le site de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences :

[www.agglo-sarreguemines.fr-rubrique transports](http://www.agglo-sarreguemines.fr-rubrique-transport).

CABUS A LA DEMANDE

Le service « Cabus à la demande » fonctionne uniquement sur les lignes suburbaines du réseau Cabus :

- Le service « Cabus à la demande » est ouvert à tous.
- Les points d'arrêt et les horaires sont préétablis.
- Les horaires peuvent être légèrement différents en fonction du nombre de réservations enregistrées sur le service demandé.

Réservation au 03 87 28 48 49

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h
 - au plus tard la veille avant 16h pour une réservation le lendemain.
- Pour une course le samedi et le lundi : au plus tard avant 16h le vendredi.

CABUS PMR

Un transport accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Des autobus adaptés sur les lignes urbaines permettant le transport d'une personne en fauteuil roulant, des aménagements de quais surélevés aux arrêts.

Un service de transport spécialisé de porte à porte

Qui peut accéder au service ?

Les personnes à mobilité réduite dont l'invalidité ne permet pas l'accès au réseau CABUS classique. Pour toute précision sur les modalités d'accès au service, contactez l'exploitant au **03 87 95 12 12**.

Combien ça coûte ?

2,20 € pour un ticket unitaire, **18,30 €** pour un carnet de 10 tickets, le voyage est gratuit pour l'accompagnateur. Contactez l'exploitant pour les conditions détaillées :

Comment ça fonctionne ?

- du lundi au samedi de 6h30 à 20h, dimanches et jours fériés de 8h à 19h
- sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- de porte à porte (de votre lieu de départ (domicile) à votre lieu de destination (travail, loisir, démarche administrative, ...))

Comment réserver ?

**du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 03 87 95 12 12.**

Carte mobilité pour les 65 ans et plus

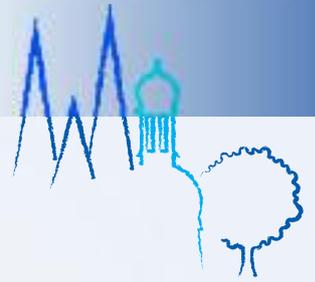
Elle est délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sarralbe. Pièces à fournir : la carte d'identité, une facture de moins de 3 mois et une photo récente.

Cette carte permet aux usagers d'utiliser gratuitement les trois moyens de transport proposés par la CASC :

- CABUS
- CABUS A LA DEMANDE
- CABUS TRANSPORT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE.

Le mot de la majorité municipale

« Dynamisme & Expérience »



Le 15 mars dernier, malgré un contexte sanitaire préoccupant, lors du premier tour des élections municipales, l'expression démocratique a pu clairement se manifester. Nous félicitons l'ensemble des électeurs de s'être déplacés en nombre dans les bureaux de vote.

Nous vous remercions vivement d'avoir exercé votre droit de citoyen.

Vous avez, à une très large majorité, porté vos voix sur la liste sortante **DYNAMISME ET EXPERIENCE** conduite par Pierre-Jean DIDOT.

Désormais une nouvelle équipe est en place.

Au travers de vos suffrages vous avez exprimé clairement votre confiance au maire sortant et à son équipe rajeunie. Votre soutien est sans doute une manière de saluer le travail accompli durant les trois mandats précédents mais aussi de valider votre adhésion au programme d'action détaillé, crédible et financièrement viable présenté durant notre campagne électorale. Ce dernier constitue notre feuille de route pour le développement futur de votre ville, notre ville.

Soyez assurés, chers Sarralbiennes et Sarralbiens, que notre seule et unique motivation, durant ce mandat, sera d'œuvrer pour le bien de chacun, en privilégiant toujours l'intérêt général.

Malgré les confinements sévères vécus, nos engagements sont d'ores et déjà entrés dans une phase concrète.

Dans cette période perturbée, toute notre gratitude va à toutes celles et ceux qui ont été en « première ligne » :

aux soignants, tout d'abord, qui par leur investissement inconditionnel ont permis de sauver de nombreuses vies,

à toutes les autres professions, ensuite, qui par leur présence sans faille, ont permis envers et contre tout à notre société de fonctionner : employés de magasins ouverts, ripeurs, livreurs, routiers, forces de l'ordre, pompiers, enseignants...

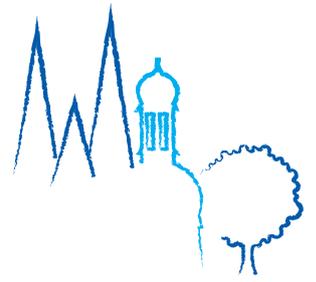
D'une façon générale, enfin, à toutes celles et ceux qui ont témoigné de l'empathie et de l'altruisme envers leur prochain.

A la veille de Noël, nos pensées les plus affectueuses et toute notre compassion vont à nos concitoyennes et concitoyens qui ont été empêchés de travailler, qui ont perdu des proches ou qui ont été affectés dans leur chair durant cette année 2020,

La mise à disposition imminente d'un vaccin nous permet d'espérer une année 2021 sous de meilleurs auspices et un retour à une vie plus sereine.

C'est avec fraternité que l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité, adjoints et Maire vous souhaitent un JOYEUX NOEL et vous adressent leurs MEILLEURS VOEUX pour l'année 2021.

*Pierre-Jean DIDOT, Gérard BERGANTZ, Irène BERG, Guy ROSSLER, Anne FOLNY,
Jean-Louis WEISS, Sophia MATTA, Arnaud JECHOUX, Michèle MULLER, Arlette BAUMANN, Gabriel CLOP,
André MELY, Jean Louis BLONDY, Jean Gérard HENNARD, Alain RIFF,
MarieThérèse STOCK, Michèle MOREL-JEAN, Marie Pierre MOURER, Pénélope HEYMES,
Sébastien GLOCK, Mélanie BECHER, Zeynep UCMAN*



Le mot de l'opposition

Chères électrices, chers électeurs,

Nous sommes intervenus en conseil municipal pour rappeler au Maire qu'une place devait être réservée à l'opposition **dans** le bulletin municipal et non sur une feuille volante : **c'est la loi**. Cette place, pour respecter l'équité, devrait être proportionnelle aux nombres de pages du bulletin qui n'est finalement qu'un étalage arrangé des travaux de l'équipe majoritaire : mettant le Maire et ses adjoints en scène, une équipe qui est aujourd'hui passée maître de la désinformation sur les réseaux sociaux, profitant par ailleurs largement des publications du Républicain Lorrain dont les écrits ne reflètent pas la réalité des conseils municipaux. **Le Maire et ses colistiers refusent de respecter la loi**. Voici donc le format qu'on nous a généreusement alloué (une demi page). Cela illustre parfaitement la place donnée à la liberté d'expression de l'opposition à Sarralbe. Mais l'espace est suffisamment grand pour vous dire que nous sommes là pour représenter au mieux vos intérêts, vous qui avez été nombreux à voter pour nous. Nous vous remercions encore pour votre confiance et remplirons notre rôle malgré les agressions et les conditions très difficiles. Nous vous invitons à venir assister aux conseils pour vous en rendre compte ! Nous restons à votre écoute. Enfin, nous espérons que vos familles ont été épargnées par la maladie et que vos emplois n'ont pas été impactés durant cette période difficile. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2021.

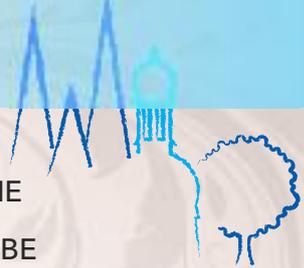
Marie-Laure MEYER, Marie HENNARD, Armand GROSS,
Jean-Paul SCHMITT, Patrick HINSCHBERGER



DECES DE L'ANNEE 2020

LETT Marie	13/12/2019 - SARREGUEMINES	78 ans
HEITZ Jean-Marie, Roger, André	19/12/2019 - SARREGUEMINES	61 ans
GILLET Jeanne, Alice	21/12/2019 - SARRALBE	95 ans
MEICHEL née REB Jeanne	25/12/2019 - SARRALBE	92 ans
GROSSE Paul, Joseph	01/01/2020 - SARREGUEMINES	81 ans
UHLEN née TOUSCH Anne-Marie	03/01/2020 - SAINT-AVOLD	63 ans
HEITZ née COLIN Marguerite, Marie, Joséphine	06/01/2020 - SARRALBE	89 ans
ZAJEC née FROEHLINGER Lydia, Colette	18/01/2020 - SARREGUEMINES	79 ans
BORDONNÉ Armand, Edouard	22/01/2020 - SARRALBE	77 ans
GERAULT née LEBEAU Germaine	24/01/2020 - SARRALBE	85 ans
CIPA née GRIBELBAUER Anne	30/01/2020 - BITCHE	86 ans
HURGARGOWITSCH Liliane	09/02/2020 - SARREGUEMINES	72 ans
PORT Georges, Joseph	19/02/2020 - SARRALBE	58 ans
HENNARD Charles	27/02/2020 - SARREGUEMINES	92 ans
KOLB Jean, Luc, Raymond	27/02/2020 - STRASBOURG	62 ans
EMANUELE née SLIWA Peggy	09/03/2020 - SARRALBE	41 ans
FRISON née RAUCH Marie, Thérèse	20/03/2020 - SARRALBE	88 ans
PHILIPPE née WEISGERBER Yvette, Emma, Juliette	26/03/2020 - SARREGUEMINES	80 ans
STAUB Emile	28/03/2020 - SARRALBE	92 ans
ROSSLER née BERRUET Marie, Louise	28/03/2020 - SARREGUEMINES	81 ans
DUPONT née RONDAS Simone, Yvonne	01/04/2020 - SARREGUEMINES	72 ans
JEANNOT Roger, Joseph	02/04/2020 - SARRALBE	79 ans
PFAADT née VINCLER Irène	07/04/2020 - SARRALBE	88 ans
DIDIOT née WEITTMANN Nicole, Irène, Marie	09/04/2020 - ARS-LAQUENEXY	72 ans
JEANNOT née BINGER Anne, Elisabeth	10/04/2020 - SARREGUEMINES	66 ans
RENARD Marc, Adam	22/04/2020 - SAVERNE	64 ans
LAGUERRE née BURCKHARDT Odette, Eugénie, Hortense, Barbe	06/05/2020 - ARS-LAQUENEXY	83 ans
HENNARD née WINTERSTEIN Marie-Claire	07/05/2020 - SARREGUEMINES	76 ans
CLOSSET née RIFF Irène, Juliette	17/05/2020 - SARRE-UNION	90 ans
ARNU Marthe, Emilienne	22/05/2020 - SARRALBE	85 ans
KIPPER née Iefèvre Antoinette, Louise, Monique, Jeanne	29/05/2020 - SARREGUEMINES	87 ans
BAUMANN Roger, Paul	03/06/2020 - SARREGUEMINES	78 ans
SCHMITT Didier, Aloyse	07/06/2020 - SARRALBE	60 ans
HOENIG Jacqueline, Marie, Denise	11/06/2020 - SARRALBE	72 ans
WINTERSTEIN Alphonse, Rémy	03/07/2020 - SARRALBE	73 ans
CHENET Olivier	03/07/2020 - BITCHE	58 ans
GRANDJEAN née JOZEFIAK Françoise	06/07/2020 - SAINT-AVOLD	68 ans
HEYMES née WEIDMANN Paulette, Henriette	07/07/2020 - SARRALBE	87 ans
CURT née GRAILLE Pauline, Louise	07/07/2020 - SARREGUEMINES	98 ans
KIRCHGESNER née DEBRAS Agnès, Marguerite	31/07/2020 - SARRALBE	91 ans
GLOCK André, Marie, Marcel	11/08/2020 - SARREGUEMINES	68 ans
NICAISE née HENN Christiane, Raymonde	12/08/2020 - SARRALBE	66 ans
MEYER André, Victor	26/08/2020 - SARREGUEMINES	89 ans
MILLER née WAHL Henriette	21/09/2020 - SARREGUEMINES	93 ans
GRAPIN née PIERRON Irène, Marie	24/09/2020 - SARRALBE	100 ans
THIRIET née AUERT Marie	30/09/2020 - SARRALBE	93 ans
RIGAUX née CHAUDEUR Marguerite, Marie	04/10/2020 - SARRALBE	89 ans
LETHUILLIER André, Fernand, Noël, Robert	28/10/2020 - SARRALBE	85 ans
KLOCK née WAHL Joséphine, Juliette	29/10/2020 - SARRALBE	98 ans
PIERRÉ née JANSEM Bernadette	30/10/2020 - SARRALBE	84 ans
EBERHART née MILBACH Christiane, Raymonde	31/10/2020 - SARRALBE	77 ans
FINCK Yvette, Eugénie	03/11/2020 - SARRALBE	88 ans
BUHA Anto	05/11/2020 - SARREGUEMINES	70 ans
KREMPFF Pierre, Camille	07/11/2020 - STRASBOURG	73 ans
STEININGER Valentin	13/11/2020 - SARRALBE	92 ans
CHAUVET Christian	17/11/2020 - SARRALBE	70 ans
WEBER née BAUMGARTEN Yvette, Simone, Marie	22/11/2020 - SARRALBE	74 ans
BERG née REB Cécile, Anne	24/11/2020 - SARRALBE	98 ans
HENNARD Claude, Lucien	03/12/2020 - SARRALBE	61 ans
LAURENT née LANGENFELD Joséphine, Elisabeth, Marie	06/12/2020 - SARRALBE	106 ans

NAISSANCES en 2020



DAIKER Clémence	11/12/2019	SAVERNE
GUERIN Hélios, Sol	02/01/2020	SARRALBE
BEKTAS Neva	04/01/2020	SARREGUEMINES
HAAG Liyah	11/01/2020	SARREGUEMINES
HAAS Louna, Marie	12/03/2020	SARREGUEMINES
WOLF Manoé, Julien	25/03/2020	SARREGUEMINES
MOECKES Rayan, Angélo, Alpha, Ahmed	20/05/2020	SARREGUEMINES
SCHEFFER Arthur	26/05/2020	SARREGUEMINES
WIPF Timéo, Bernard, Francesco	02/06/2020	SAVERNE
LETT Nolan, Alexis	15/08/2020	FORBACH
MINDÉ Tess	26/08/2020	SARREGUEMINES
BECKER Lyanna	13/09/2020	SARREGUEMINES
SCHERRER Zoé	07/10/2020	STRASBOURG
LABATTU Swana	24/10/2020	SARREGUEMINES
MULKOWSKI Nathan	27/10/2020	FORBACH

MARIAGES en 2020

LAUER Sarah,	LANG Sébastien	18 janvier 2020
SCHWARTZ David	WALKER Virginie	29 février 2020
MATHIAS Florence, Liliane	DIDIOT Eric, Joseph	02 mai 2020
WEBER Martial, Jean, René	BAUMGARTEN Yvette, Simone, Marie	27 juin 2020
SCHEIDT Julia	MATHIS Jean-François	08 août 2020
CORVISIER Régis, Christian	BONY NGUESSY Bertille	08 août 2020
SCHMITT Jean-Michel, René	USAI Peggy	08 août 2020
BERNARDOTTO Stéphane	SOMMER Francine, Léonie, Mathilde	15 août 2020
BAILLOT Claire	WAGNER Frédéric	22 août 2020
AKÇIL Sedice	CEYHAN Ozcan, Mucahit	05 septembre 2020
WEBER Marc	MUNSCH Audrey	12 septembre 2020
UHLEN Claire	DUPUIS Florian	24 octobre 2020
BREIDT Martin, Helmut	WEISS Nathalie	21 novembre 2020